

Versement d'une ristourne aux membres-assurés

FOIRE AUX QUESTIONS

Pourquoi ma ristourne est-elle imposable?

Toute ristourne reçue d'une coopérative doit être incluse dans le calcul du revenu du membre qui l'a reçue pour l'année d'imposition en cours. Ce faisant, nous avons pris soin de faire une déduction d'impôt de 15 % pour vous éviter de mauvaises surprises lorsque le temps sera venu de faire votre déclaration.

Est-ce que je dois poser une action particulière si la police d'assurance pour laquelle j'ai reçu une ristourne est déductible d'impôt?

Promutuel Assurance a la responsabilité d'émettre un feuillet fiscal à ses membres-assurés. Nous vous invitons à consulter votre comptable pour obtenir plus de précisions quant aux déductions possibles et aux actions qui doivent être posées.

Pourquoi avez-vous besoin de mon numéro d'assurance sociale (NAS) ou de mon numéro d'entreprise au fédéral?

Si le montant de votre ristourne est de plus de 100 \$, Promutuel Assurance doit transmettre un relevé fiscal qui inclut le numéro d'assurance sociale (NAS) ou, pour les entreprises, le numéro d'entreprise au fédéral. Il s'agit d'une demande de l'Agence du revenu du Canada. Votre numéro d'assurance sociale ou votre numéro d'entreprise sera ensuite détruit de façon sécuritaire et Promutuel Assurance n'en conservera aucune trace dans ses systèmes informatiques à l'échéance de tout délai de conservation prévu par la loi.

Est-ce que votre site Web est sécuritaire?

Depuis plus de 170 ans, Promutuel Assurance veille à la protection de vos biens, et vos données personnelles n'en font pas exception. Soyez assuré que nous avons mis en place un processus sécuritaire et rigoureux pour éviter que vos données personnelles ne soient dérobées par des malfaiteurs. De plus, nous prendrons soin de détruire sécuritairement les informations obtenues à l'échéance de tout délai de conservation prévu par la loi.

Suis-je obligé de vous remettre mon numéro d'assurance sociale (NAS)?

Suis-je obligé de vous remettre mon numéro d'entreprise au fédéral?

La décision de le divulguer vous appartient. Si nous ne l'obtenons pas, Promutuel Assurance vous transmettra, en février 2025, un feuillet fiscal sur lequel il ne figurera pas.

Je détiens une police d'assurance avec mon conjoint. Est-ce que nous devons fournir nos deux numéros d'assurance sociale (NAS)?

Non, puisque le relevé fiscal est un document individuel sur lequel ne peut figurer plus d'un nom. Promutuel Assurance transmettra donc un relevé fiscal au membre-assuré qui aura fourni son numéro d'assurance sociale (NAS).

Quand vais-je recevoir le feuillet fiscal?

Le feuillet fiscal émis par Promutuel Assurance vous sera transmis en février 2025.

Pour toutes questions supplémentaires, veuillez communiquer avec votre société mutuelle.